

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Équipe de recherche Louis Josserand
(ERLJ)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Jean Moulin Lyon 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 25/06/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Sophie Gaudemet, Présidente du
comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Équipe de recherche Louis Josserand
Acronyme de l'unité :	ERLJ
Label et N° actuels :	EA 3707
ID RNSR :	200314977W
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom de la directrice (2019-2020) :	M ^{me} Stéphanie PORCHY-SIMON
Noms des porteurs de projet (2021-2025) :	M ^{me} Pascale DEUMIER, M. Olivier GOUT
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	/

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Sophie GAUDEMET, Université Panthéon-Assas Paris 2
	M. Cyril BLOCH, Université d'Aix-Marseille (CNU)
	M ^{me} Françoise CURTIT, CNRS (PAR)
Experts :	M. Guillaume DROUOT, Université de Bordeaux
	M. Mathias LATINA, Université Côte d'Azur - UCA
	M ^{me} Marie-Christine SORDINO, Université de Montpellier

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^{me} Vincente FORTIER

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Peter WIRTZ

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'Équipe de Recherche Louis Josserand (ERLJ) est l'une des cinq unités de recherche de la Faculté de droit de l'Université Lyon 3. Elle regroupe elle-même cinq centres respectivement spécialisés en droit de la famille, droit pénal, droit de la responsabilité et des assurances, droit de l'entreprise et droit du patrimoine et des contrats.

Ainsi conçue, l'ERLJ est l'héritière de l'Équipe de Droit Privé (EDP), qui, jusqu'en 2016, regroupait elle-même trois centres (centre de droit de la famille, centre de droit pénal et centre Louis Josserand pour les domaines du droit privé non représentés par les deux précédents). Cette restructuration a été menée à bien au cours du présent contrat, sur les préconisations notamment du précédent rapport du Hcéres. Il s'est agi d'assurer une meilleure et plus claire représentation des disciplines du droit privé au sein de l'équipe, tout en veillant à préserver les actions communes aux centres.

L'ERLJ est située à l'Université Jean-Moulin (Lyon 3), dans les bâtiments de la faculté de droit (15 quai Claude Bernard), et dispose de locaux spécifiques regroupés à présent au sein d'un même ensemble immobilier.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M^{me} Stéphanie PORCHY-SIMON (Directrice jusqu'au 31 décembre 2019)

M^{me} Pascale DEUMIER et M. Olivier GOUT (Directeurs depuis le 1^{er} janvier 2020)

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les travaux de l'ERLJ couvrent les principaux domaines du droit privé. Ils s'organisent autour :

- des cinq centres disciplinaires déjà énoncés : droit de la famille, droit pénal, droit de la responsabilité et des assurances, droit de l'entreprise, droit du patrimoine et des contrats ;
- et de thèmes transversaux visant à fédérer les membres de l'équipe autour de recherches communes par-delà leurs compétences disciplinaires : « les petites sources du droit », « l'enseignement du droit » et « aspects philosophiques du droit privé » pour le contrat qui s'achève.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Nom de l'unité : Équipe de recherche Louis Josserand - ERLJ		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	15	14
Maîtres de conférences et assimilés	20	23
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	1
Sous-total personnels permanents en activité	36	38
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	12	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	1	
Doctorants	18 ¹	
Autres personnels non titulaires	1	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	32	
Total personnels	68	38

¹ Le nombre de doctorant.e.s indiqué dans ce tableau est celui remonté par la Direction de la recherche, ne sont comptabilisés que les doctorants contractuels. L'unité accueille environ 77 doctorant.e.s.

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'Équipe de Recherche Louis Josserand (ERLJ) est remarquable à plus d'un titre.

D'abord, par l'importance et la qualité de ses recherches : les manifestations et publications sont particulièrement nombreuses, reconnues par la communauté scientifique, et ont su forger l'identité de l'unité.

Celle-ci est au demeurant parvenue à bien des équilibres, entre recherche individuelle et collective, recherche disciplinaire (autour des cinq centres qui composent l'ERJL) et transdisciplinaire (grâce à la définition de thèmes de recherche transversaux), fondamentale et appliquée, de dimension nationale et à certains égards internationale.

Ensuite, par son dynamisme, qu'il s'agisse du nombre de projets portés, des partenariats conclus – régionaux, nationaux et pour certains internationaux – ou de la part très notable de contrats de recherche obtenus tant au niveau local que national.

Enfin, et c'est une conséquence de ce qui précède, par sa très grande attractivité : le nombre important de doctorantes et de doctorants (sans omettre celui des docteurs et docteurs qualifiés à la maîtrise de conférences et retenus pour un poste) et celui des professeurs et professeurs arrivés par la voie de la mutation en donnent toute la mesure.

Au-delà, il semble que l'accent pourrait être davantage encore mis sur les relations avec le monde dit non académique, qu'il s'agisse des professions du droit ou de la société civile. Ces relations devraient pouvoir bénéficier de la notoriété de l'ERLJ en même temps qu'y contribuer à leur tour. Les thèmes de recherche retenus pour le prochain contrat apparaissent propices à une telle ouverture.

Pour l'avenir, l'enjeu sera pour l'ERLJ de pérenniser l'ensemble de ces acquis, quelles que soient notamment les évolutions communes à toute équipe de recherche, dont les départs et arrivées parmi ses membres ; et de les pérenniser en conservant, au-delà de la diversité des projets conduits, ce qui fait son unité et par là même son identité. La diversité gagnera en somme à continuer de s'épanouir dans l'unité, permettant en particulier à l'ERJL d'acquérir toute la place qui mérite d'être la sienne dans les projets de restructuration universitaire annoncés. A cet égard, l'ERJL bénéficie d'ores et déjà du fort soutien de l'université.

Enfin, et non sans lien, l'adoption d'un minimum de règles de gouvernance concernant spécifiquement la répartition du budget devrait, sans entraver la concertation, permettre d'inscrire dans le temps les projets portés et les arbitrages réalisés.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)